



EDITORIAL

LE POUVOIR D'ACHAT BAISSE, LES PROFITS AUGMENTENT

Le 1^{er} novembre aurait pu être la fête de la mort du blocage des prix et des salaires décidé au lendemain de la dévaluation du franc en juin. Si Gattaz a — paraît-il — reçu l'assurance que les prix reviendraient bien vite à la liberté, les travailleurs vont continuer à subir les conséquences du blocage de leurs salaires.

Dans les différentes branches, le patronat refuse de négocier les augmentations de salaires ou s'aligne derrière les décisions gouvernementales pour la fonction publique et les entreprises nationalisées et dénonce les clauses d'échelle mobile ou d'indexation. L'Etat-patron montre, en effet, l'exemple : loin de rattraper la perte de pouvoir d'achat des travailleurs consécutive au blocage, il se contente de l'enregistrer pour 1982, limite les hausses de salaires au taux d'inflation espéré pour 1983, soit 8%, et refuse toute « clause de sauvegarde » pour fin 83. Jacques Delors vient de préciser dimanche au *Grand Jury RTL-Le Monde* qu'« il n'y aura maintien du pouvoir d'achat à la fin de 1983 que si la politique réussit ».

Toute la question est de savoir à qui cette politique doit « réussir », quels intérêts de classe elle sert. Car dans la société capitaliste, les intérêts de la bourgeoisie et du prolétariat sont marqués par une opposition fondamentale : les profits de la bourgeoisie proviennent de l'exploitation des travailleurs. Pour ces derniers, c'est la baisse sensible de leur pouvoir d'achat cette année et l'incertitude pour l'an prochain. Ce sont les mesures adoptées par les députés du PS et du PCF à l'Assemblée pour résorber le déficit de la Sécurité sociale et qui, pour la plupart, s'en prennent à leurs intérêts. C'est l'inquiétude quant aux décisions à venir pour résorber le déficit de l'UNEDIC : cotisation déjà votée des fonctionnaires et assimilés, hausse des cotisations des autres travailleurs en préparation. L'augmentation parallèle des cotisations patronales serait paraît-il compensée.

Pour les entreprises, ce sont les nouvelles augmentations de subventions et aides prévues au budget, ce sont les mesures qui viennent d'être annoncées pour favoriser les exportations, c'est l'augmentation des exonérations fiscales pour les actionnaires.

L'INSEE vient de publier les comptes de la nation pour le 2^e trimestre 82. Si la masse des salaires a quasiment stagné (+ 0,4%) sur les deux premiers trimestres, l'épargne brute des entreprises (qui donne une bonne indication des profits) a fait un bond de 26,3% par rapport au premier trimestre. Le second semestre devrait amplifier cette augmentation gigantesque des profits capitalistes, la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs gonflant automatiquement les profits.

« Il faut prendre le risque de l'impopularité car nous ne pouvons répartir plus que nous produisons » vient d'affirmer Jacques Delors. Le mécontentement justifié des travailleurs provient du fait que dans cette répartition le gouvernement favorise nettement les capitalistes et les profits et s'en prend aux intérêts des travailleurs. C'est pour l'inverse qu'ils avaient voté au printemps 81.

Pierre BAUBY

STATUT DES GRANDES VILLES :

Un recul proposé par Gaston Defferre

L'Assemblée nationale a adopté la loi sur le statut des grandes villes. Mais sur demande du RPR, un amendement important a été présenté par Gaston Defferre et adopté. Il interdit aux conseils d'arrondissement de faire toute proposition entraînant une augmentation des dépenses de la commune.

Cette disposition réduit sensiblement les pouvoirs déjà bien limités des conseils d'arrondissement. Ils ne pouvaient décider des dépenses nouvelles, mais seulement les proposer au conseil municipal. Ils ne le peuvent même plus et n'auront plus qu'à répartir au mieux, ou au moins mal, les dotations annuelles de la municipalité. Si le maire de Marseille trouve son compte à pareille limitation, la décentralisation et surtout la démocratie enregistrent ainsi un nouveau recul.

Le document d'orientation adopté par le gouvernement pour la préparation du IX^e Plan le notifie. Il insiste sur l'atout que représente la décentralisation, mais il la conçoit dans un cadre bien limité : « Les décisions de l'Etat restent inefficaces si elles ne sont pas relayées par l'initiative des acteurs sociaux décentralisés ». La « grande réforme du septennat » apparaît ainsi comme une rationalisation des différents rouages de l'appareil d'Etat pour une plus grande efficacité du système capitaliste.

PRUD'HOMMES :

Augmentation des inscrits

Le ministère du Travail a publié les résultats définitifs des inscriptions pour les élections prud'homales du 8 décembre prochain : 13 577 925 salariés sont inscrits, soit une augmentation de près de 6% par rapport à 1979. Ces chiffres traduisent l'importance qu'attachent les travailleurs aux conseils de prud'hommes ; il semblerait néanmoins que cette augmentation tiendrait à un gonflement de la « section encadrement » au détriment des autres sections — « industrie » notamment. Les fermetures d'entreprises expliquent cela mais sans doute y a-t-il aussi une volonté du CNPF de donner plus de poids à la CGC (voir *Travailleurs* n°3 de novembre et son dossier sur les droits des travailleurs et sur les élections prud'homales).

PIERRE BAUBY

A RENCONTRÉ MICHELE COTTA

Pierre Bauby, membre du Secrétariat politique du PCML, a été reçu lundi 25 octobre à 18 heures par Michèle Cotta, présidente de la Haute autorité de la communication audiovisuelle.

Il lui a exposé la quasi-impossibilité dans laquelle se trouve jusqu'à présent le PCML, comme bien d'autres organisations et associations du mouvement ouvrier et populaire, d'exprimer ses positions et de rendre compte de ses activités dans les grands médias audiovisuels. Pierre Bauby a demandé à Michèle Cotta, qui doit veiller au respect du pluralisme et à l'expression des différentes familles de

pensée et des partis politiques dans les sociétés nationales de radio-télévision, d'intervenir pour qu'il en soit effectivement ainsi. Il a suggéré que soit effectuée non une réglementation stricte et des émissions spéciales mais une incitation aux différentes chaînes à tenir compte du pluralisme de la vie politique.

Michèle Cotta, après avoir rappelé qu'elle n'avait pas à contraindre les journalistes à quoi que ce soit, a répondu qu'une prochaine recommandation serait faite aux sociétés de radio-télévision de donner la parole aussi aux petites organisations.

BLOC-NOTES

● Le jeudi 14 octobre, Pierre Bauby et Camille Granot, membres du Secrétariat politique du PCML, ont rencontré une délégation du Bureau politique du PSU. Après un tour d'horizon sur la situation en France, l'entretien a porté essentiellement sur la préparation des municipales de mars 1983.

● Le lundi 18 octobre, Pierre Bauby et Camille Granot ont rencontré Alain Krivine, dirigeant de la LCR. Après un échange de vues sur la situation politique actuelle, sur le combat nécessaire contre la droite et le capital et aussi contre les mesures d'austérité, a été abordée également la question des municipales de 1983.

● Le jeudi 21 octobre, Pierre Bauby a tenu une conférence de presse au Club « Presse et Média » (Palais des Congrès) afin de présenter la plate-forme municipale du PCML. Étaient présents des journalistes de l'AFP, du *Matin* et de *Chine Nouvelle*. Jean-Paul Bonnamy de France Inter a enregistré quelques minutes d'interview à l'issue de cette rencontre de presse.

IL FAUT LIBÉRER LES PRISONNIERS POLITIQUES INDONÉSIENS!

Une pétition vient d'être lancée pour l'amnistie de Munir et Widjajasastra, dirigeants syndicalistes indonésiens menacés d'exécution capitale (cf *PCML Flash* du 23 septembre).

Nous avons appris que Mohamad Munir et Ruslan Widjajasastra, militants syndicaux et politiques indonésiens, arrêtés en 1968 après le coup d'Etat de 1965, et condamnés à mort en 1973 et 1974, continuent à croupir en prison, comme de nombreux autres emprisonnés.

Ces prisonniers d'opinion qui attendent ainsi depuis huit ans l'exécution de la sentence, subissent des mauvais traitements et, en plus, ils doivent payer les soins occasionnés par les conditions de détention.

Les soussignés demandent le respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme pour les prisonniers politiques en Indonésie. Ils demandent la gratuité des soins et la cessation des mauvais traitements pour Mohamad Munir et Ruslan Widjajasastra. Ils demandent la révision des sentences et l'amnistie pour les prisonniers.

Michel Loubignac, BP22, 94802 Villejuif Cedex.

Abonnement à *PCML Flash*, un an : 60,00 F

Abonnement groupé
PCML Flash et *Travailleurs mensuel*
un an : 150,00 F - 6 mois : 80,00 F

En bref... En bref... En bref... En bref...

LA CGT, POUR LE MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT

Dans une interview au *Matin* du mardi 26 octobre, Louis Viannet indique : « Il ne peut y avoir de compromis sur le pouvoir d'achat en 1982 », expliquant que « la moitié des salariés du privé gagnait à la fin de l'année dernière moins de 4 350 francs brut ». Il souligne par ailleurs que « le montant des aides aux entreprises depuis le 10 mai est au moins égal, si ce n'est supérieur à tout ce qui a été accordé sous le septennat précédent. Or, l'investissement baisse. Alors, où passe l'argent ? » demande-t-il.

Cet après-midi, 26 octobre, la CGT doit tenir une conférence de presse sur la question des salaires. *PCML-Flash* en rendra compte dans son prochain numéro.

CORSE : LE STATUT PARTICULIER ET LES FAITS.

Relatant une grève de postiers en Haute Corse, le journal de l'UPC *Arriti* dénonce les conditions extrêmement mauvaises faites aux postiers (exemple : du personnel pour 47 tournées... alors qu'il en faudrait pour 51) et réfute les arguments administratifs de respect des « normes » générales en élargissant la question : « Nous y voilà bien : l'administration, ou le ministre, ou le gouvernement - qu'importe ? - oublie que la Corse n'est pas un département hexagonal, que la plupart de nos familles sont dispersées, que nos enfants sont encore obligés d'aller étudier au-delà de la mer, que les relations commerciales avec le

« continent » nécessitent un volume de courrier exceptionnel, que beaucoup de services dépendent encore de Marseille ou de Nice et qu'ainsi il est grotesque d'appliquer à cette Ile, les « normes » bonnes pour le continent. Pourquoi donc doter la Corse d'un Statut particulier, si c'est pour lui imposer par ailleurs, en des domaines essentiels, des règles ou des normes générales qui ne peuvent que la pénaliser ? La décentralisation, qu'est-ce que c'est sinon la possibilité d'adapter les règles aux situations régionales ? »

ENGAGEMENTS TENUS ET ENGAGEMENTS OUBLIÉS

Lors du débat à l'Assemblée nationale du projet de loi réintégrant dans le cadre de réserve les officiers condamnés pour leurs agissements factieux pendant la guerre d'Algérie, un amendement a été voté, à l'initiative du groupe socialiste, excluant les généraux putschistes de la réhabilitation.

L'Hôtel Matignon laissait entendre le 25 octobre que le gouvernement pourrait engager sa responsabilité devant l'Assemblée nationale en deuxième lecture pour faire annuler cet amendement et contraindre le groupe socialiste à voter la loi dans sa version initiale. Ceci pour faire paraître-il respecter les engagements pris par François Mitterrand pendant la campagne présidentielle !

Il y a bien d'autres domaines, concernant non des assassins mais les travailleurs et leurs intérêts, pour lesquels les engagements électoraux de François Mitterrand sont oubliés ou abandonnés, sans que le gouvernement songe à engager sa responsabilité !